

Paris, le 3 décembre 2020

ENTREPRISES ET HANDICAP : SUEZ SIGNE LA CHARTE ET REJOINT LE RESEAU MONDIAL ENTREPRISES ET HANDICAP DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

À l'occasion de la journée internationale des personnes en situation de handicap, proclamée par les Nations Unies le 3 décembre 1992, SUEZ conforte et accentue son engagement en signant avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) la Charte de son Réseau mondial « Entreprises et Handicap ». Le Groupe rejoint ainsi le Réseau mondial Entreprises et Handicap de l'Organisation Internationale du Travail.

Résolument mobilisé pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, SUEZ signe avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) la Charte de son Réseau mondial « Entreprises et Handicap ». Lancée en octobre 2015, la Charte, par ses principes et ses actions, constitue un outil mondial destiné aux entreprises pour promouvoir une meilleure intégration des personnes en situation de handicap soit plus de 1 milliard de personnes dans le monde, l'équivalent de 15% de la population.

En rejoignant le Réseau mondial Entreprises et Handicap, SUEZ s'engage de façon résolue et à l'échelle planétaire, notamment contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité de traitement et des chances pour les personnes en situation de handicap. Avec la signature de la Charte, SUEZ affirme sa volonté de promouvoir et faire appliquer ses 10 engagements dans l'ensemble du Groupe, en sensibilisant tous les collaborateurs.

« Pour SUEZ, signer la Charte et rejoindre le Réseau Entreprise et Handicap marque autant une conviction qu'un objectif fondamental pour faire toujours mieux et toujours plus en matière d'inclusion. SUEZ poursuivra ses efforts pour recruter et soutenir activement les personnes en situation de handicap dans tous ses métiers et partout dans le monde. Nous sommes convaincus que la diversité est une force. Fières de leurs métiers et fortes de leurs valeurs, les équipes de SUEZ ancrées sur tous les territoires façonnent un environnement durable, dès maintenant. » précise **Bertrand Camus, directeur général de SUEZ**.

Concrètement, la signature de la charte renforce la politique globale d'inclusion et de diversité de SUEZ, traduit sa volonté de franchir une nouvelle étape et contribue à faire évoluer la façon dont le handicap est perçu. Elle va permettre de mieux s'engager dans les pays, où il n'y pas d'obligations légales d'embauche ; elle contribuera à promouvoir, globaliser et diffuser les bonnes pratiques et initiatives locales exemplaires et encourageantes.

Créé en 2010, le Réseau mondial Entreprises et Handicap de l'OIT fait office de médiateur et répond aux sollicitations de ses membres pour élaborer des outils, partager les connaissances et faciliter les discussions sur les questions de handicap. Grâce à cette plateforme mondiale, SUEZ fera en sorte que l'inclusion dans le monde du travail des personnes de toutes aptitudes devienne réalité.

« Employer des personnes en situation de handicap n'est pas seulement une cause moralement juste, c'est aussi bénéfique pour les entreprises. En honorant les engagements de cette charte, le secteur privé fera preuve d'un véritable leadership en permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à un travail productif et de vivre dignement. » explique **GUY Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT)**.

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Les 10 engagements de la Charte Entreprises et Handicap de l'OIT :

1. **Respect et promotion des droits** : promouvoir et respecter les droits des personnes en situation de handicap en menant des actions de sensibilisation, et en luttant contre les préjugés et les stéréotypes auxquels elles font face.
2. **Non-discrimination** : élaborer des politiques et des pratiques qui protègent les personnes en situation de handicap contre tous les types de discrimination.
3. **Egalité de traitement et égalité des chances** : promouvoir l'égalité de traitement et l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap, au moyen d'aménagements raisonnables dans l'accompagnement de l'ensemble du parcours professionnel et en ce qui concerne toutes les autres conditions d'emploi.
4. **Accessibilité** : rendre progressivement les locaux, ainsi que les moyens de communication avec le personnel de l'entreprise, accessibles à tous les employés en situation de handicap.
5. **Maintien dans l'emploi** : prendre les mesures adéquates pour permettre aux personnes en situation de handicap alors qu'elles sont déjà employées par l'entreprise de conserver ou de retrouver leur emploi.
6. **Confidentialité** : respecter la confidentialité des renseignements personnel concernant les personnes en situation de handicap.
7. **Prise en compte de tous types de handicap** : prendre en compte les besoins des personnes ayant un handicap, y compris intellectuel ou psychosocial, qui éprouvent des difficultés particulières à accéder au marché du travail.
8. **Collaboration** : promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap auprès des partenaires commerciaux et des autres entreprises et collaborer avec les réseaux nationaux d'entreprises et d'employeurs actifs dans le domaine du handicap, ainsi qu'avec les organisations qui œuvrent à la promotion des droits des personnes en situation de handicap.
9. **Evaluation** : examiner périodiquement l'efficacité des politiques et des pratiques d'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.
10. **Partage de l'information** : présenter des rapports sur les efforts déployés par l'entreprise pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap auprès de toutes les parties prenantes, et partager l'information et les expériences avec les membres du Réseau mondial « Entreprise et Handicap » de l'OIT.

Contact Presse SUEZ:

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 (0)6 83 54 89 62

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

À propos de SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 18,0 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570